



INVITATION A LA FORMATION

« Hygiène, traçabilité, étiquetage : Appliquer les principales règles légales pour commercialiser ses produits sereinement »

L'ADA Pays de la Loire, vous invite à participer à la journée de formation « Hygiène, traçabilité, étiquetage : Appliquer les principales règles légales pour commercialiser ses produits sereinement ».

Le mardi 23 novembre 2023, de 9h à 18h.

Lieu: 7 La Salmonais 44360 Cordemais

OBJECTIFS:

• Connaître le cadre réglementaire lié aux produits alimentaires pour être en mesure de l'appliquer sur son exploitation et de commercialiser ses produits dans le respect de la réglementation.

AU PROGRAMME:

Nul n'est censé ignorer la loi. Surtout un professionnel. Et le cadre réglementaire peut rapidement s'avérer complexe. Connaître les principales règles qui s'appliquent en matière de commercialisation, c'est-à-dire dans la relation avec ses clients, qu'ils soient des professionnels comme des consommateurs, et être en mesure de les appliquer sur son exploitation, apporte une plus grand sérénité de travail et tranquillité d'esprit pour les producteurs.

Hygiène, traçabilité, étiquetage, ... C'est l'occasion de mettre à jour vos connaissances et d'être armé pour appliquer le cadre réglementaire.

Animateur : Adrian Chartin, animateur de l'ADA Pays de la Loire.

Intervenant: Philippe Picard, ancien animateur de l'IGP des miels de Provence. A travaillé sur les

Public ciblé : Apiculteurs.

Durée de la formation : 1 journée.

Méthodes de formation : Présentation, échanges entre participants.

Méthodes d'évaluation : Questionnaire de satisfaction à remplir en fin de séance.

Accessibilité aux personnes handicapées : Aménagement possible sur demande auprès d'Adrian Chartin.

Modalités d'inscriptions : Via un questionnaire en ligne, à remplir avant le 7 novembre 2023 :

https://forms.gle/Z28Q8BF7CrCu5PZV6

MODALITES PRATIQUES:

<u>Aspects financiers :</u> Formation prise en charge par VIVEA, gratuite pour adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets.

Si vous n'êtes pas adhérent direct auprès de l'ADA Pays de la Loire vous devez, en parallèle de votre inscription, régler un montant de participation à la formation auprès de l'ADA Pays de la Loire: 60€ par journée si vous êtes éligible Vivea, 120€ par journée sinon.

Repas du midi Pique-nique partagé sur place : Chaque participant amène un plat à partager.

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes.

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la suite de la formation.

PLAN D'ACCÈS

Contact : Adrian Chartin 07 76 36 65 50

Adresse :
Salle de la Grange, 7 La Salmonais 44360 Cordemais



